



## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je, soussigné Philippe SAUREL, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, certifie que :

Le Compte Rendu du Conseil du 17 mai 2017 a été affiché, sur le panneau réservé à cet effet au siège de Montpellier Méditerranée Métropole, 50 place Zeus à Montpellier et publié sur le site internet de la Métropole, conformément aux dispositions de l’article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Montpellier, le 29/05/2017

Le Président de Montpellier Méditerranée Métropole  
Le Maire de la ville de Montpellier



Philippe SAUREL